

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES

LA ROCHELLE

Avenue de Rompsay

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle va procéder au renouvellement des réseaux d'eaux usées avenue de Rompsay, **entre les rues Treich Laplène et Rouget de l'Isle**.

Les travaux se dérouleront à **partir du lundi 20 octobre** pour une durée estimée à 3 semaines. Ils consistent à remplacer deux tronçons du réseau et deux regards.

Pendant cette période, les dispositions de circulation et de stationnement sont les suivantes :

- la rue Treich Laplène (entre la rue Brétignière et l'avenue de Rompsay) sera fermée à la circulation, seuls les riverains pourront accéder à leur domicile en prenant garde à la circulation des engins de chantier sur cette zone,
- l'avenue de Rompsay (entre les rues Treich Laplène et Rouget de l'Isle) sera fermée à la circulation et le stationnement interdit,
- un accès piétons et vélos (pied-à-terre) sera maintenu le long de la zone de travaux,
- la rue Rouget de l'Isle sera placée en voie sans issue, seuls les riverains pourront accéder à leur domicile,
- les arrêts de bus « Sauniers » et « Saint-Saëns » (lignes 7a et 7b) situés avenue de Rompsay ne seront pas desservis. Ils seront déviés par l'avenue du Cimetière dans le sens La Rochelle > Périgny et par la rue de Périgny dans le sens Périgny > La Rochelle.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions, notamment en ce qui concerne le stationnement des véhicules, afin de libérer les accès et de ne pas vous retrouver bloqués.

La collecte des déchets ne pourra être maintenue en porte-à-porte. Nous vous remercions de bien vouloir déposer vos ordures ménagères et vos emballages/papiers dans les bacs de regroupement installés aux extrémités du chantier (cf. plan au verso).

Conscients de la gêne occasionnée, nous ferons le maximum pour limiter les nuisances, tout en assurant votre protection ainsi que celle des intervenants.



